

Guide-conférencier

Licence professionnelle — LP10700A

Objectifs

- ◆ Donner accès à la carte professionnelle de guide-conférencier, délivrée en préfecture*.
- ◆ Former de futurs professionnels du guidage et de la médiation afin d'acquérir, les compétences techniques et les connaissances théoriques leur permettant d'assurer leurs missions.
- ◆ Pouvoir développer une activité professionnelle sous un statut d'indépendant et/ou de salarié, en prenant en compte les évolutions du secteur et de la profession (apparition des plateformes numériques, cumul des statuts professionnels, etc.).

Publics, condition d'admission et prérequis

Cette formation s'adresse aux porteurs d'un projet professionnel en lien avec la valorisation touristique et culturelle et aux guides touristiques ou médiateurs culturels souhaitant consolider leur formation.

La licence est ouverte aux :

- ◆ personnes justifiant d'un niveau bac+2 (tourisme, langues, littérature, histoire de l'art, etc.) ;
- ◆ l'adéquation des compétences et des connaissances du candidat avec les prérequis nécessaires ;
- ◆ l'adéquation et la capacité argumentative du projet professionnel du candidat avec les objectifs de la licence ;
- ◆ la connaissance d'une langue étrangère autre que le français (niv. B2 minimum du CECRL).

*Dépôt des candidatures sur démarches numériques
du 1er mars au 20 avril 2026*

Organisation de la formation

- ◆ Les cours se déroulent en journée (9h30 - 17h30) sur des semaines alternées de fin septembre à fin mars.
- ◆ Trois mois (avril, mai et juin) sont consacrés à l'expérience professionnelle.
- ◆ Le rythme est de 35 heures par semaine, du lundi au vendredi.
- ◆ Les enseignements ont lieu en présentiel au Cnam Paris.
- ◆ Un voyage d'étude d'environ trois jours est organisé fin mars.

en bref

60 crédits ECTS

Lieu Cnam Paris

Durée 1 an

Tarifs (sous réserve de validation)

- ◆ Package individuel : 4 600 €
- ◆ Tiers payeur: 6 900€ (financé par un organisme / CPF accepté)

Niveau d'entrée Niveau 5 (bac+2)

Niveau de sortie Niveau 6 (bac+3)

Débouchés

Guide-conférencier | Médiateur culturel | animateur des patrimoines ou du territoire.

Responsable pédagogique Marine LOISY

Programme

UE	intitulé cours	ECTS
USEC65	Tourisme en transition : connaissance du secteur et gestion de l'activité professionnelle	6
USEC1J	Langue étrangère, régionale ou langue des signes (niveau C1)	6
USEC20	Méthodologie et techniques de la médiation orale des patrimoines	10
USEC21	Arts, sciences et patrimoines	12
USEC22	Démarche d'interprétation appliquée au territoire et à l'objet culturel	6
UAEC08	Expérience professionnelle ou stage	8
UAEC09	Projet tuteuré	12

Dossier de candidature

- ◆ Plus haut diplôme obtenu permettant la candidature (pour les diplômés étrangers hors UE, présentation d'un ENIC-NARIC).
- ◆ Programme (plaquette et/ou relevé de notes comportant les contenus pédagogiques) de la formation correspondant au diplôme transmis.
- ◆ Justificatif d'un niveau de langue vivante autre que le français, de niveau B2 min.
- ◆ Pièce d'identité officielle recto-verso.
- ◆ Photo d'identité.
- ◆ Cv et lettre de motivation indiquant précisément son projet professionnel.
- ◆ Pour les candidats étrangers, un justificatif de langue française de niveau B2 min.

Poursuite d'études

La licence Guide-conférencier peut permettre la poursuite d'études : DU, master, dans les domaines de la culture, de la valorisation des patrimoines ou du tourisme. Ou via des diplômes du Cnam : certificat de compétences Médiation culturelle, certificat de spécialisation d'Ingénierie de la culture et de la création, etc.



Compétences visées

- ◆ Concevoir des prestations de tourisme culturel : analyser le marché et la concurrence, créer des produits de visite structurés (méthodologie, scénarisation, identification des arrêts) et valoriser les patrimoines du territoire.
- ◆ Déployer une stratégie de commercialisation : réaliser son projet professionnel en choisissant le statut juridique le plus pertinent, construire une stratégie marketing performante et commercialiser ses prestations.
- ◆ Définir une stratégie de communication : promouvoir son offre sur tous les canaux d'information, élaborer un discours professionnel et s'exprimer en français, et en au moins une langue étrangère (niveau C1), régionale ou en langue des signes.

Animer et conduire des visites guidées : accueillir, accompagner et guider des publics nationaux et internationaux en adaptant son approche à tous les profils (enfants, seniors, etc.).

Modalités de validation

La licence professionnelle est validée par un jury sur la base de l'évaluation de l'ensemble des unités d'enseignement ainsi que de deux mémoires rédigés en fin de formation, chacun donnant lieu à une soutenance orale.

L'obtention du diplôme repose sur les critères suivants :

- ◆ contrôle continu, examen final, réalisation d'un projet tuteuré et d'un mémoire professionnel ;
- ◆ moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 sur l'ensemble des unités d'enseignement ;
- ◆ moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 au mémoire professionnel et au projet tuteuré.
- ◆ Validation d'une expérience professionnelle (sous réserve de l'accord du responsable pédagogique), qui peut prendre la forme de :
 - un stage de 12 semaines (420 h) ;
 - une expérience professionnelle en cours de l'année de formation (420 h minimum) ;
 - une expérience professionnelle passée de 3 ans minimum.



Territoires.cnam.fr

Contact

Département territoires
2 rue conté, Paris 3^e

licences.tourisme@lecnam.net